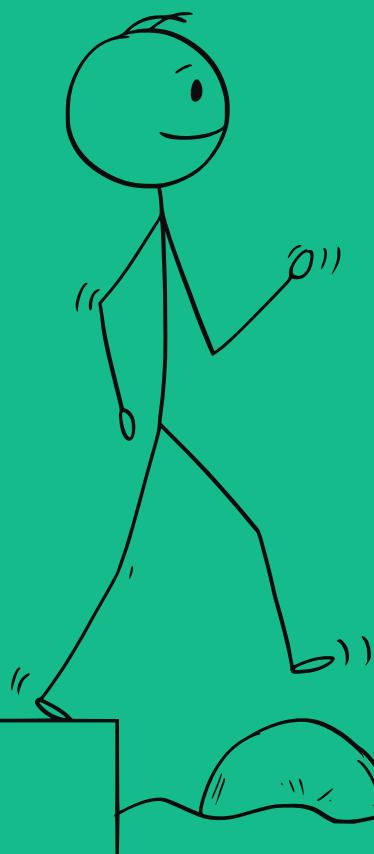

Petit **Guide** de **Résilience** **Citoyenne**



Comment feriez-vous si...



NOTE DE L'AUTEUR

Comment feriez vous si la sirène de votre commune se déclenchait, si une tempête se rapprochait ou si notre pays était attaqué ? Ces questions peuvent paraître alarmistes et sans aucun doute anxiogènes. Pour autant, l'actualité médiatique nous rappelle que les crises et les risques naturels ou technologiques sont de moins en moins exceptionnels. Incendies en Gironde, pénurie d'eau dans plusieurs départements de la métropole, tempêtes, inondations, tentatives de déstabilisation étrangères... Pas besoin d'être imaginatif pour trouver des exemples.

Se préparer à une situation d'urgence, c'est avant tout identifier les risques qui menacent et donc prévoir des scénarios alternatifs. Ce petit guide n'est pas une "assurance tous risques". Tout anticiper est une entreprise impossible. En revanche, il est un point de départ pour commencer à se préparer à une situation de crise. En ce sens, il s'efforce de donner les informations essentielles et d'orienter les lecteurs et lectrices vers des ressources complémentaires plus précises.

L'idée de réaliser ce petit guide m'est venue après avoir découvert celui de la Suède (ci-dessus). En faisant des recherches, je me suis rendu compte qu'il n'existait pas de document similaire en France, mais qu'il y avait de nombreuses ressources disponibles en ligne. Ce document est donc un guide qui centralise ces dernières dans le but de les rendre plus accessibles aux citoyens et citoyennes. Ce n'est donc pas un manuel ou un livre de méthodologie, mais une carte ou une boussole.

Je m'attache à maintenir ce guide à jour et à le compléter au fur et à mesure grâce à mes recherches, mais aussi grâce à vos retours qui sont les bienvenus ! Vous pouvez donc me contacter via mon site web : www.fabiendevilliers.com

Il s'agit ici de la version 3 - octobre 2024. Vous pouvez le partager, mais sa modification et sa commercialisation ne sont pas autorisées.

+ Pour aller plus loin



Consulter la **stratégie nationale de résilience (SNR)**



Livret en cas de crise ou de guerre du gouvernement Suédois



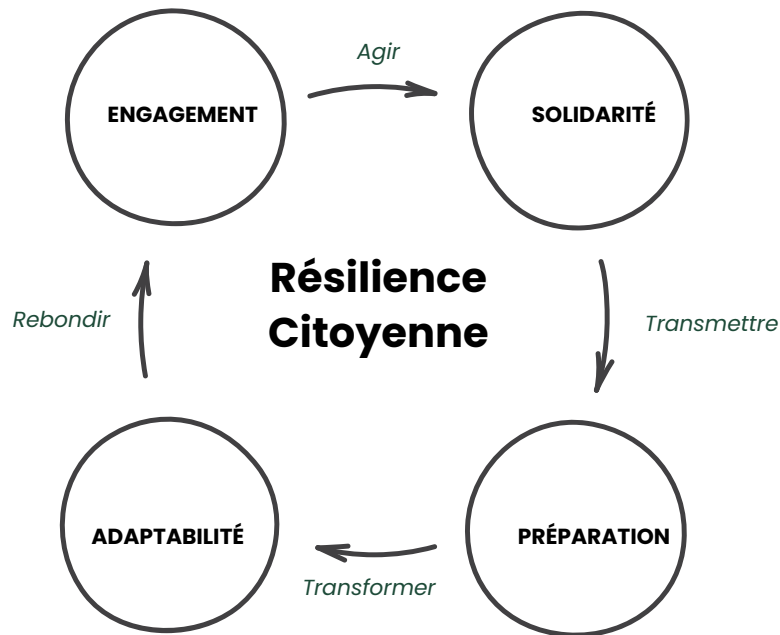
Conception : Fabien Devilliers - octobre 2024 - Canva
Illustrations : zdeneksasek, valentina-lev, sakstudio, somjai-king-images et Visual Generation

SOMMAIRE

La résilience citoyenne	p.04
1. Se préparer	p.06
o Les différents types de risques.....	p.07
▪ Les risques naturels.....	p.07
▪ Les risques de la vie courante.....	p.08
▪ Les risques de l'espace.....	p.11
▪ Les risques technologiques.....	p.12
▪ Les coupures de réseau de distribution.....	p.13
▪ Les risques de pénurie.....	p.14
▪ Crise économique et krach boursier.....	p.15
▪ Menaces terroriste.....	p.16
▪ Menaces militaire.....	p.16
▪ Risques épidémiques.....	p.17
▪ Menaces cyber.....	p.18
• Les manipulations de l'information.....	p.19
• Les violences numériques.....	p.19
• Guide des bonnes pratiques.....	p.20
• Annuaire des services publics en ligne.....	p.21
o Les plans de préparation.....	p.22
o Les plans des collectivités et établissements scolaires.....	p.23
o Mon kit d'urgence.....	p.24
2. Agir	p.25
o Les services et forces de sécurité.....	p.26
o Les numéros d'urgence à connaître.....	p.27
o Les 4 étapes pour porter secours.....	p.28
o Les gestes de premiers secours.....	p.29
o Les systèmes d'avertissement et d'information.....	p.30
o Ce qu'il faut faire et ne pas faire.....	p.31
o Les applications pratiques.....	p.36
3. Vivre	p.37
o Les formes d'engagement.....	p.38
o Droits à la participation citoyenne.....	p.39
o Les lieux et initiatives d'entraide.....	p.40
o L'Économie Sociale et Solidaire.....	p.41

LA RÉSILIENCE CITOYENNE

La résilience est un terme en vogue et donc aussi sujet à de nombreux débats quant à sa signification et ses (trop ?) nombreuses utilisations. Ce document n'a pas vocation à participer au débat. Ici le terme de résilience s'entend comme la faculté de rebondir et de s'adapter aux perturbations. En ce sens, l'expression résilience citoyenne peut être définie comme la capacité des citoyens à se préparer et à savoir agir face aux chocs, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, de crises sanitaires, de menaces technologiques ou de tout autre événement à risque pour un territoire et ses habitants.



Résilience citoyenne ou territoriale ?

Dans la mesure où les citoyens vivent et habitent sur un territoire, la résilience citoyenne est liée à la résilience territoriale. Pour autant, elles ne se confondent pas. La première s'intéresse aux individus et la seconde à l'environnement ou au système dans lequel évoluent ces derniers. En ce sens, la résilience d'un territoire découle de la mobilisation de ses habitants et donc de la résilience citoyenne.

+ Pour aller plus loin



Boussole de la résilience du CEREMA



Stratégie de résilience du Shift Project

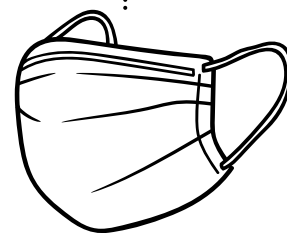


Fiches d'action pour la résilience locale

En quoi est-ce un sujet intéressant ?

L'enjeu de développer une culture du risque n'est pas de faire peur, mais de limiter la vulnérabilité des populations. D'autre part et en raison de la chronicité des crises, la gestion de crise pourrait devenir une composante « continue » de l'organisation plutôt qu'un dispositif « exceptionnel ». En outre la résilience citoyenne est aussi une façon de renforcer la cohésion de la société et le bien-être des citoyens dans un monde où les divisions font plus souvent l'actualité que les initiatives d'entraide et de solidarité.

Pendant la pandémie de la Covid-19 de nombreux citoyens et citoyennes se sont mobilisés au-delà du simple “coup de main” entre voisins et ont su s’organiser et faire preuve de créativité. Fabrication de masques et de visières, impression 3D de valves de dispositifs de réanimation etc. Les leçons à en tirer sont nombreuses, mais la principale est peut-être de démontrer que face à une crise majeure, la coopération peut l’emporter sur la panique ou le chaos.



En matière de résilience citoyenne plusieurs problèmes sont régulièrement mis en avant :

- **La faible culture de sécurité civile des citoyens français.** La formation aux gestes qui sauvent....
- **Une approche techniciste et verticale** du sujet. L’État central aurait le monopole de l’expertise au détriment de l’expérience et des connaissances locales. En conséquence, les habitants d’un territoire sont en quelque sorte déresponsabilisés et donc peu enclins à s’engager au service de ce dernier.
- **La multiplicité des acteurs impliqués** dans la résilience ainsi que leurs différentes échelles d’intervention rendent plus difficile la coordination des efforts et des ressources.
- **La classification en silo des différents risques** ne permet pas d’avoir une approche globale et systémique des vulnérabilités. Aussi, les solutions mises en avant peuvent ne pas être pleinement efficaces.

L’objectif de ce document n’est pas de faire peur ni de sombrer dans une vision pessimiste et survivaliste. L’intention est de centraliser des ressources pertinentes pour les rendre accessibles et compréhensibles au plus grand nombre. Alors peut-être notre résilience citoyenne s’en trouvera renforcée.

+ Pour aller plus loin



Mémoire : *Le SDIS : acteur du développement de la résilience citoyenne de sécurité civile*



Article : *Indre : les pompiers veulent éduquer la population à la résilience*

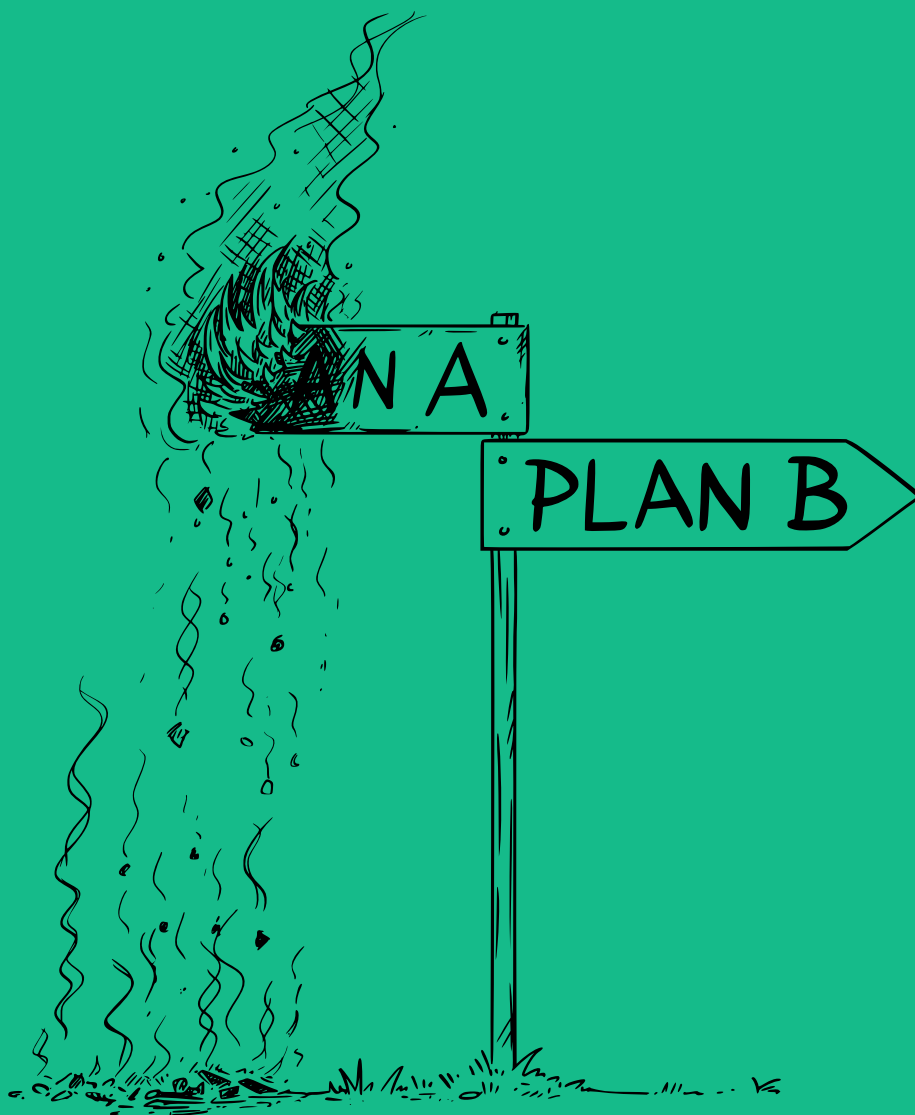


IHEMI - La résilience participative : un levier essentiel de gestion de crise



Publications du Crisilab de Sciences Po

Se préparer



Lorsque survient une catastrophe ou que l'état d'alerte est lancé, **les secours peuvent être retardés ou tout simplement submergés par la situation** : routes inaccessibles, réseaux endommagés, etc. Les magasins alimentaires peuvent également être fermés ou détruits.

En conséquence, vous pouvez vous retrouver sans eau, sans électricité, sans nourriture et/ou sans possibilité d'appeler à l'aide. Les pages suivantes ont pour objectif de vous présenter **les différents risques** susceptibles de vous affecter et comment s'y préparer.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUES

GÉORISQUES

Portail d'information public qui permet d'évaluer son exposition aux risques majeurs sur le territoire français. www.georisques.gouv.fr



LES RISQUES NATURELS



Mouvements de terrain



Tempêtes



Sécheresse/
canicule



Cyclone



Risques
littoraux



Inondation



Séisme



Radon



Avalanche



Feu de forêts



Éruption
volcanique



Retrait/gonflements
des argiles



+ Pour aller plus loin



Carte vigilance
[meteo France](http://meteo.france)



Vigicrue, service
d'information sur les
risques de crues



Site du BRGM
Service géologique
national



Caisse Centrale
de Réassurance
(CCR)



Mission des sociétés d'assurances,
pour la connaissance et la
prévention des risques naturels



Projet Deep Climate pour étudier
les conséquences du changement
climatique sur les hommes.



Catalogue interactif des outils sur les risques majeurs
de L'Association française pour la prévention des
catastrophes naturelles et technologiques

LES RISQUES DE LA VIE COURANTE

La vie courante présente de nombreux risques, souvent sous-estimés. Parmi eux, on trouve les accidents domestiques, comme les chutes ou les brûlures, qui surviennent fréquemment à la maison. La circulation routière, avec ses dangers inhérents, constitue également une menace quotidienne pour les piétons et les conducteurs. Pour autant, des gestes simples peuvent faire toute la différence.

+ Pour aller plus loin



Page d'information des Pompiers de l'Isère



Guide de prévention des accidents domestiques chez la personne âgée



Page d'information de l'Institut de la consommation



Brochure de la Mutualité Française



Guide "Je sécurise mon logement" de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

Le marquage CE fait suite à une auto-déclaration effectuée par le fabricant ou l'importateur. Celui-ci s'engage à respecter la législation européenne en réalisant des contrôles et essais avant commercialisation afin de garantir la sécurité des consommateurs.

Le marquage NF est une démarche supplémentaire et volontaire du fabricant qui certifie que le produit concerné est conforme à des critères de qualité supérieurs aux standards communément en vigueur. Cette certification n'est pas réalisée par le fabricant ou l'importateur, mais par un organisme extérieur et indépendant.





Incendie



Document très complet réalisé par la MAAF



Page d'information des sapeurs pompiers



Intoxication



Page d'information du laboratoire MSD



Page d'information de Santé Publique France



Page d'information des sapeurs pompiers



**Électrocution
Électrification**



Page d'information sur les risques liés à l'orage et la foudre



Page d'information des sapeurs pompiers



Page d'information de l'assurance maladie



Noyade



Page d'information du laboratoire MSD



Page d'information des sapeurs pompiers



Coupure



Page d'information de l'assurance maladie



Page d'information de l'INRS



Brûlure



Page d'information du laboratoire MSD



Page d'information des sapeurs pompiers



Page d'information de l'assurance maladie



Chute



Page d'information des sapeurs pompiers



Page d'information de l'assurance maladie



Fuite de gaz



Page d'information des sapeurs pompiers



Page d'information d'Antargaz



Agression



Page d'information du Ministère de l'Intérieur



Page d'information de l'INRS



Accident



Page d'information des sapeurs pompiers



Page d'information du Ministère de l'Intérieur



Site web de la Sécurité Routière

PRODUITS CHIMIQUES

Les 9 pictogrammes de danger

J'EXPLOSE

- Je peux exploser, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements...



Dangers physiques

JE FLAMBE

- Je peux m'enflammer, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, de frottements, spontanément au contact de l'air, ou au contact de l'eau si je dégage des gaz inflammables.
- Je peux, dans certains cas, exploser même en l'absence d'air ou si la quantité d'agent désensibilisateur diminue.



JE FAIS FLAMBER

- Je peux provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion en présence de produits inflammables.



JE SUIS SOUS PRESSION

- Je peux exploser sous l'effet de la chaleur (gaz comprimés, gaz liquéfiés, gaz dissous).
- Je peux causer des brûlures ou blessures liées au froid (gaz liquéfiés réfrigérés).



JE RONGE

- Je peux attaquer ou détruire les métaux.
- Je ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.



JE TUE

- J'empoisonne rapidement, même à faible dose.



JE NUIS GRAVEMENT À LA SANTÉ

- Je peux provoquer le cancer.
- Je peux modifier l'ADN.
- Je peux nuire à la fertilité ou au fœtus.
- Je peux altérer le fonctionnement de certains organes.
- Je peux être mortel en cas d'ingestion puis de pénétration dans les voies respiratoires.
- Je peux provoquer des allergies respiratoires (asthme par exemple).



J'ALTÈRE LA SANTÉ OU LA COUCHE D'OZONE

- J'empoisonne à forte dose.
- J'irrite la peau, les yeux et/ou les voies respiratoires.
- Je peux provoquer des allergies cutanées (eczéma par exemple).
- Je peux provoquer somnolence ou vertiges.
- Je détruis l'ozone dans la haute atmosphère.



JE POLLUE

- Je provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques...).

Dangers pour l'environnement

Dangers pour la santé

LES RISQUES DE L'ESPACE

Même si cela ne vient pas immédiatement à l'esprit, l'espace qui entoure la planète Terre menace son existence et donc la nôtre aussi. Chute d'astéroïde et tempête géomagnétique sont des risques bien réels. En fonction de leur taille ou de leur intensité, ces derniers peuvent perturber les télécommunications ou détruire une ville, un continent, voire l'humanité. C'est pour ces raisons qu'ils font l'objet d'une attention particulière.

+ Pour aller plus loin



Site Internet du Programme National Soleil-Terre (PNST)



Page de la Space Weather Working Team (SWWT) de l'agence européenne de l'espace.



Site Internet de la météo spatiale



Site internet de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)



ORFEES - Observatoire de Paris

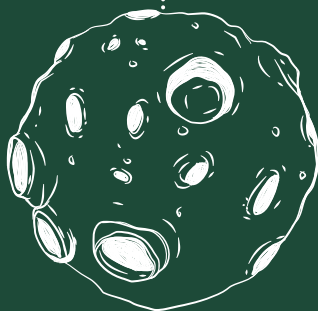
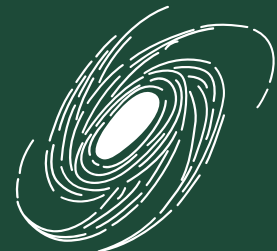


Site internet du Solar Influences Data analysis Center de l'observatoire royal de Belgique.



Site d'information sur les astéroïdes

Le 13 mars 1989, le Québec était le théâtre d'un puissant orage électromagnétique, qui a complètement chamboulé le quotidien des citoyens de l'époque. Plus de six millions de personnes qui habitent l'est du Canada se retrouvent sans électricité à cause d'une tempête solaire. C'est l'une des premières fois où le grand public subit les conséquences de l'activité solaire sur la technologie moderne.



Il y a 66 millions d'années, un astéroïde a frappé notre planète. Une collision dont la puissance destructrice équivaut à celle de 10 milliards de bombes atomiques telles que celles larguées à Hiroshima ou Nagasaki, au Japon, pendant la Seconde Guerre mondiale. La météorite est tombée au niveau de ce qui correspond aujourd'hui au golfe du Mexique, près de l'actuelle péninsule du Yucatán, dans l'est du Mexique. La trace visible en est le cratère de Chicxulub, large de 180 kilomètres.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUES

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES



Nucléaire : un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident. Exemples : Tchernobyl (URSS-1986), Fukushima (Japon-2011).

+ Pour aller plus loin



Plan national de réponse à accident nucléaire ou radiologique majeur



Parc des réacteurs nucléaires français



Site web de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Industriel : un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.



Transport de marchandises dangereuses



Rupture de barrage



Accident industriel



Risque minier



Canalisations de transport de matières dangereuses

+ Pour aller plus loin



Téléservice "réseaux-et-canalisation"



Directive SEVESO et la loi Risques

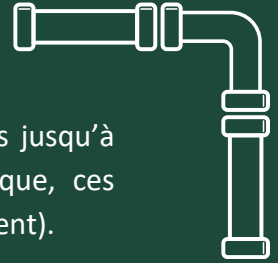


Plusieurs accidents et incidents nucléaires majeurs ont eu lieu par le passé à travers le monde. En 1979 aux Etats-Unis, en Ukraine en 1986, au Japon en 2011 et même en France en 2000 à la centrale du Blayais.

LES RISQUES DE COUPURE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

L'eau, l'électricité, le gaz, Internet ou encore le courrier postal n'arrivent pas jusqu'à notre domicile par magie. En cas de catastrophe naturelle ou technologique, ces réseaux de distribution peuvent ne plus fonctionner (partiellement ou totalement).

**Ne pas confondre gestionnaire et fournisseur : en règle générale, il y a un seul gestionnaire ("propriétaire") de réseau, mais plusieurs fournisseurs ("locataires"). Pour l'électricité, les gestionnaires sont RTE pour les lignes à très haute tension et ENEDIS (ex-ERDF) pour la moyenne et basse tension. EDF, Total Energies, Enercoop, ekwateur etc. sont des fournisseurs. Ils produisent et vendent de l'électricité.*



+ Pour aller plus loin



Monecowatt téléservice de la météo de l'électricité par l'ADEME et RTE



Site d'information du médiateur national de l'énergie (gaz et électricité)



Site web de GRDF gestionnaire du réseau de distribution du gaz



Site web de l'Agence internationale de l'énergie



Site web de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)



Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau



Eaufrance site d'information sur l'eau en France.



VigieEau site d'information sur les restrictions d'eau en période de sécheresse



Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau du grand sud-ouest



Site web du Réseau International des Organismes de Bassin



Site web de l'Office International de l'Eau



Site l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP)



Site de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM)



Test - site d'information et de signalement des pannes internet, mobile, tv en France



Site web de la société pour l'attribution des noms de domaine et de l'attribution des numéros sur Internet (ICANN)



Site web de l'Union internationale des télécommunications (UIT)



Site web de l'Union Postale Universelle (UPU)

LES RISQUES DE PÉNURIE

Qui dit coupure de réseau de distribution dit aussi risque de pénurie. Les pénuries de médicaments, de masques sanitaire, de carburant, d'eau, de nourriture ou encore de papier toilette sont difficilement prévisibles mais vite embarrassantes. Pour les éviter ou les atténuer, il est possible de faire des stocks. La Société anonyme de gestion de stocks de sécurité (SAGESS) est par exemple chargée depuis 1988 de créer et conserver des stocks de carburant.



+ Pour aller plus loin



Site web de la la Société anonyme de gestion de stocks de sécurité (SAGESS)



Article de IHEDN de 2023, Stocks stratégiques : mobiliser et immobiliser.



Page d'information sur la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)



Feuille de route 2024-2027 pour garantir la disponibilité des médicaments et assurer la souveraineté industrielle



Rapport de 2022 de la Cour des Comptes sur la sécurité alimentaire



La logistique est l'ensemble des activités de transport de marchandises qui reposent sur des infrastructures et des moyens de transport routier, ferroviaire, maritime ou aérien stratégiques mais aussi vulnérables car dépendant des énergies fossiles. Or, si un maillon de la chaîne manque, l'acheminement des marchandises est ralenti, voire impossible et il y a donc un risque de pénurie.

+ Pour aller plus loin



Site web de l'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP)



Site web du Comité National Routier (CNR)



Site web de L'Autorité de régulation des transports (ART, anciennement Arafer)



Site web de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires



Site web de l'Association du Transport Aérien International (IATA)



Site web de l'Organisation maritime internationale (OMI)



Site web de l'Organisation de l'aviation civile internationale (ICAO)



Site web de l'Union Internationale des Transports Routiers (IRU)

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUES

CRISE ÉCONOMIQUE ET KRACH BOURSIER

Même si les exemples appartiennent aux passés, le risque de crise économique et de krach boursier plane toujours dans l'actualité et dans nos esprits. Les conséquences peuvent aller du simple ralentissement de l'activité économique à l'effondrement d'une économie.

+ Pour aller plus loin



Site web du
Fonds Monétaire
International
(FMI)



Site web de
la Cour des
Comptes



Site web de
Finance
Watch



Site web de
la Banque
Mondiale



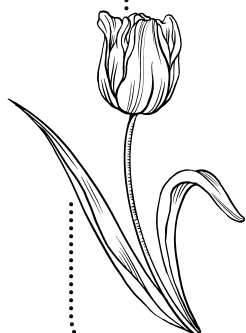
Site web de la
banque centrale
européenne



Site web du
Ministère de
l'économie



Site web Organisation de
l'organisation de coopération et de
développement économiques (OCDE)



Le krach de la tulipe, survenu entre 1634 et 1637 aux Pays-Bas, est l'un des premiers exemples de bulle spéculative. À cette époque, les bulbes de tulipes étaient devenus des objets de convoitise, attirant une spéculation intense. Les prix atteignaient des sommets vertigineux, certains bulbes se vendant à des prix équivalents à ceux d'une maison.

Lorsque la demande a commencé à diminuer, une panique s'est installée parmi les investisseurs. Les prix ont chuté rapidement, laissant de nombreux spéculateurs avec des pertes dévastatrices.

La crise des subprimes, survenue entre 2007 et 2008, a été déclenchée par l'effondrement du marché immobilier américain. Elle a résulté de la distribution massive de prêts hypothécaires à risque (subprimes) à des emprunteurs peu solvables, souvent sans vérification rigoureuse de leur capacité de remboursement. Lorsque les taux d'intérêt ont augmenté et que les prix de l'immobilier ont chuté, de nombreux emprunteurs ont fait défaut, entraînant une vague de saisies. Cela a provoqué une crise financière mondiale, affectant les banques et les marchés financiers, et entraînant une récession profonde.



LES DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUES

MENACE TERRORISTE

L'État met en place une série de dispositifs d'alerte pour prévenir les populations en cas de danger majeur, et notamment d'attentat :

+ Pour aller plus loin



Site stop-djihadisme pour signaler et prévenir la radicalisation



Formation au plan vigipirate

Réagir en cas d'attaque

1. S'ÉCHAPPER

ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (couragez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

2. SE CACHER

SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible

3. ALERTER

UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS

Où ? : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

Quoi ? : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

Qui ? : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

4. RÉSISTER

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distraitez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).

FAIRE FACE ENSEMBLE

MENACE MILITAIRE

Afin de défendre des espaces stratégiques, la France réalise des opérations militaires extérieures (OPEX) dans le monde entier.

+ Pour aller plus loin



Site web de l'OTAN



Site web de la Revue Défense Nationale



Politique de défense de la France : les enjeux à l'horizon 2030



Site web de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques



Revue Défense

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUES

RISQUES ÉPIDÉMIQUES

- **Infections respiratoires aiguës** : Le Covid-19, la grippe et la bronchiolite.
- **Maladies transmises par les moustiques** : chikungunya, de la dengue et du zika.
- **Épizootie** : peste porcine africaine, la fièvre aphteuse ou encore l'influenza aviaire.

+ Pour aller plus loin



Santé publique France -
maladies à transmission
vectorielle



Plan national d'intervention
sanitaire (PNISU) en santé
animale



Site agence nationale de sécurité
sanitaire de l'alimentation, de
l'environnement et du travail.



Avis du Comité de Veille et
d'Anticipation des Risques
sanitaires (COVARs)

COVID-19 / GRIPPE / BRONCHIOLITE



**Le port du masque est
FORTEMENT RECOMMANDÉ**

- Quand il y a beaucoup de monde, en particulier dans les transports en commun
- Dans les espaces clos
- En présence de personnes fragiles
- En cas de symptômes
- Dans les établissements sanitaires et médico-sociaux

ENSEMBLE, RESTONS PRUDENTS

- AÉRONS** régulièrement les espaces clos
- LAVONS-NOUS** fréquemment les mains
- PORTONS UN MASQUE** dans les lieux de promiscuité et les espaces clos
- TESTONS-NOUS** (Covid-19) dès les premiers symptômes

13/12/2022

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUES

MENACES CYBER

Les attaques cyber peuvent cibler les particuliers mais aussi les entreprises et les administrations. Elles visent à obtenir des informations personnelles afin de les exploiter ou de les revendre (données bancaires, identifiants à des sites marchands, etc.). L'hameçonnage (« phishing ») et le « rançongiciel » sont des exemples connus d'actes malveillants portant préjudice aux internautes.

+ Pour aller plus loin



Que faire en cas d'escroquerie ou de cyberattaque ?



SecNumacadémie le MOOC de l'ANSSI



Digital Defense - Cheklist de cybersécurité



Page victimes cybermalveillances



Cultivez vos compétences numériques avec PIX



Passport de conseils aux voyageurs de l'ANSSI



Guide des bonnes pratiques de l'informatique



Signal conso - site d'information et de signalement de la répression des fraudes



Top 3 des demandes d'assistance par catégorie de publics



Les grandes tendances de la menace en 2022



LES MANIPULATIONS DE L'INFORMATION

Dans une démocratie, l'accès à une information de qualité est une condition essentielle pour permettre à tous les citoyens de prendre part au débat. La malinformation, la mésinformation voire la désinformation sont donc des menaces réelles et sérieuses. Elles facilitent la manipulation et la polarisation de l'opinion publique, ce qui fragilise notre capacité à vivre ensemble, ainsi qu'à répondre efficacement aux problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées.

+ Pour aller plus loin



restitution des États généraux de l'information



conspiracywatch, site d'information sur le complotisme



Vie-publique est un site web produit, édité et géré par la Direction de l'information légale et administrative



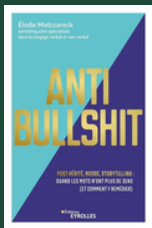
C'est vrai ça ? - collectif de vérification des faits (fact checking)



Data.gouv est une plateforme ouverte des données publiques françaises.



Vue d'ensemble des biais cognitifs.



LES VIOLENCES NUMÉRIQUES

Le harcèlement physique ou numérique, entre enfants ou entre adultes est un risque évitable ! Pour cela, il suffit de le prendre au sérieux dès le moindre soupçon ou signalement.



Site d'information du gouvernement sur le harcèlement



Fondation pour l'enfance - site d'écoute et de signalement des violences



Je protège mon enfant - la plateforme d'information et d'accompagnement à la parentalité numérique

Si vous rencontrez un contenu choquant vous pouvez (devez ?) le signaler. Plusieurs services existent directement sur les réseaux sociaux ou via des services en ligne comme :



116
006

Numéro d'aide aux victimes

Service et appel gratuits 7/7

Hors France métropolitaine, composez le +33 (0) 1 80 52 33 76 (numéro non surtaxé)

Écoute, informe et conseille les victimes d'infractions ainsi que leurs proches. **Service et appel gratuits 7/7.**

Le service est également accessible en composant le +33 (0)1 80 52 33 76 (numéro à tarification normale) ou par mail à victimes@france-victimes.fr

4

SAUVEGARDES : L'ATOUT SÉRÉNITÉ.

Pour préserver vos données, effectuez des sauvegardes régulières sur un support externe déconnecté.



12

IDENTITÉ NUMÉRIQUE : ATTENTION, DOSSIER !

Une fois sur Internet, vos données vous échappent et font le bonheur des adeptes de l'« ingénierie sociale » (usurpation d'identité, espionnage...). Faites-vous discret...

2

MISES À JOUR : ~~JE LE FERAI DEMAIN !~~

La mise à jour des logiciels et applications corrige les vulnérabilités appréciées des attaquants. N'attendez plus !

7

NOMADISME : FAITES RIMER MOBILITÉ ET SÉCURITÉ.

En déplacement, attention et discrétion doivent guider l'usage que vous faites de vos appareils mobiles. N'emportez que l'essentiel !

La sécurité du numérique à portée de clic



5

WI-FI, CLÉS USB, ETC. : N'OUVREZ PAS LA PORTE À N'IMPORTE QUI !

Les services ou équipements qui vous sont offerts peuvent avoir été configurés à des fins malveillantes. Par prévoyance, évitez-les ou demandez l'avis d'un spécialiste.

10

PAIEMENT EN LIGNE : ÉVITEZ LES FRAIS.

Soyez vigilants lors de vos achats sur Internet. Gardez en tête quelques bons réflexes : vérifiez que figure la mention « https:// » dans la barre d'adresse du site consulté et dans certains cas, un cadenas.

6

ORDINATEUR, TÉLÉPHONE, TABLETTE : MÊME COMBAT !

Vos appareils mobiles aussi sont vulnérables ! Qu'attendez-vous pour les protéger ?

9

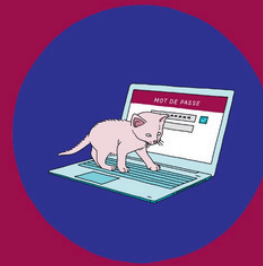
TÉLÉCHARGEMENT : GARE AUX ARNAQUES !

Restez prudents lorsque vous téléchargez programmes et logiciels, préférez les sites officiels.

1

MOTS DE PASSE : FAITES PREUVE D'IMAGINATION...

Aimez-les complexes, uniques, secrets et régulièrement renouvelés !



8

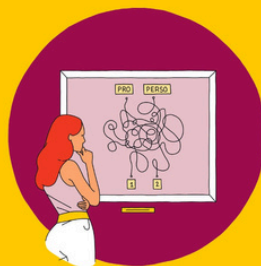
MESSAGERIE : MÉFIEZ-VOUS DES APPARENCES...

Les courriels, les pièces jointes ou les liens qu'ils contiennent réservent parfois de mauvaises surprises... Les incohérences de fond ou de forme et les requêtes indiscrettes sont à prendre avec des pincettes !

11

SÉPARATION DES USAGES : UN JEU D'ENFANT ?

Pour limiter l'effet boule de neige d'une action malveillante, séparez vos usages professionnels et personnels (messagerie, équipements...).



3

PRIVILÈGES : À QUOI BON AVOIR TOUS LES DROITS ?

Un compte administrateur vous ouvre tous les droits (configuration de votre ordinateur, réseaux, etc.). Préférez le compte utilisateur pour vos usages courants (navigation, bureautique, etc.), c'est plus sûr.



ANNUAIRE DES SERVICES PUBLICS EN LIGNE

Il existe de nombreux sites web d'information et de téléservice pour les démarches administratives du quotidien. Pour limiter les risques, vérifiez toujours l'adresse URL* du site sur lequel vous êtes. Pour vous aider, voici une liste non exhaustive de certains services en ligne.

*Chaque site web est identifié par une adresse URL unique (Uniform Resource Locator = localisateur uniforme de ressources) qui se présente sous cette forme : <https://www.exemple.fr> ou .org ou .com etc. Donc il ne peut pas y avoir deux sites web avec la même adresse URL. Toutefois, il existe des sites web avec des adresses URL très proches. Exemple : www.ameli.fr (site de l'assurance maladie) et www.amelie.fr (site étrange). !! Le S de <https://> ne veut pas dire que le site est un site du gouvernement !! Il certifie que les informations que vous allez échanger avec ce site seront cryptées. Autrement dit, il peut s'agir d'un site malveillant.



OUPS.GOUV.FR
Vous avez droit à l'erreur

Conseils pour ne pas faire d'erreurs dans vos déclarations administratives.



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Conseils, informations, formulaires des services publics et télédéclarations.
www.service-public.fr



justice.fr
LE PORTAIL DU JUSTICIAIRE

Conseils, informations, simulations et annuaires de la justice.
www.justice.fr



France Titres
AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES

Téléservices pour les cartes grises, passeports, cartes d'identité, permis de conduire.
www.ants.gouv.fr



impots.gouv.fr

Téléservices pour la déclaration et le paiement des impôts.
www.impots.gouv.fr



amendes.gouv.fr

Téléservices pour le paiement des amendes.
www.amendes.gouv.fr



ALLOCATIONS FAMILIALES

Téléservices pour la simulations, demandes d'allocations (APL, RSA, AAH...), actualisation de situation personnelle.
www.caf.fr



mes droits sociaux
gouv.fr

Droits, informations, simulation de prestation, signalement, démarches en ligne.
www.mesdroitssociaux.gouv.fr



L'Assurance Maladie
ameli.fr
Agir ensemble, protéger chacun

Assurance maladie, informations, simulations, attestations, formulaires.
www.ameli.fr



MSA
santé
famille
retraite
services

Sécurité sociale agricole, informations, simulations, attestations...
www.msa.fr



France Travail

Recherche d'emploi, assurance chômage.
www.francetravail.fr



MON COMPTE FORMATION

Information et droit à la formation.
www.moncompteformation.gouv.fr



INFO RETRAITE
Vos régimes vous simplifient la retraite

Accéder aux informations personnalisées sur votre retraite.
www.info-retraite.fr



France services

Pour vous faire aider dans la réalisation vos démarches administratives.
www.france-services.gouv.fr



beta.gouv.fr

Pour suivre l'évolution de la dématérialisation des services publics.
www.beta.gouv.fr



France Connect, c'est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à plus de 700 services en ligne. FranceConnect permet de se connecter ces services en utilisant un seul identifiant / mot de passe. **France Identité** ou **l'identité numérique de La Poste** vous permettent d'utiliser ce système de connexion.



France Identité BETA

Gardez la maîtrise de vos données d'identité.

- Prover votre identité sans divulguer toutes vos données
- Remplacer vos identifiants et mots de passe.
- Empêcher l'usurpation de votre identité



LES PLANS DE PRÉPARATION

VOTRE PLAN PERSONNEL

Je conçois mon plan personnel de secours en identifiant :

- Les lieux de rassemblement et les numéros à connaître : secours (Cf. p.12), autorités locales, famille, assureur...
- La localisation de mon kit d'urgence (Cf. p.4)
-
- Les personnes vulnérables à venir en aide.
- Dans mon habitation, les arrivées de gaz, d'électricité et d'eau et j'explique à mes proches comment les couper (photos, schémas ou dessins sommaires, mode opératoire, boutons sur lesquels appuyer...).

+ Pour aller plus loin



Tutoriel vidéo pour préparer votre kit d'urgence.



Toutes les ressources du Gouvernement pour se préparer .



Jeux, quiz et catalogues de l'AFPCNT



Site web **très détaillé mais en anglais** sur la préparation aux situations d'urgence



Site web **moins détaillé mais en français** sur la préparation aux situations d'urgence



Site web d'information sur sur la sécurité civile et les situations d'urgence de la Province du Québec

PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ

« Ma famille est-elle exposée à un risque majeur ? », « Comment se préparer pour y faire face ? », « Quels sont les bons réflexes à adopter ? » ... Se poser ces questions en amont peut sauver votre vie, celle de vos proches et aider à limiter les dégâts sur votre logement. C'est tout l'objet du plan familial de mise en sûreté (PFMS).

[A télécharger gratuitement.](#)



LES PLANS DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les préfetures, les départements, les communes et les établissements scolaires doivent également se préparer et informer leurs administrés. Voici les différents plans qui doivent être rédigés et mis en œuvre. Certains ont vocation à **organiser** les forces et moyens de secours, d'autres sont destinés à **informer** la population.

- **DDRM** : le Dossier Départemental des Risques Majeurs est rédigé par le **préfet**. Il vise à faciliter la connaissance par la population départementale des risques majeurs identifiés pour chaque commune du territoire.
- **DICRIM** : le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est **rédigé par la commune pour informer ses administrés**. Il reprend les informations du DDRM, mais à vocation à être plus "territorialisé". Par exemple, si un risque d'inondation concerne le territoire, il faudra nommer les cours d'eau concernés, pour que chacun puisse les visualiser. Il peut également contenir des documents d'archives (photos, coupures de presse, ...).
- **P(I)CS** : le Plan intercommunal ou Communal de Sauvegarde est réalisé **sous la responsabilité du maire et/ou du Président de l'intercommunalité**. Ce plan est réalisé en cohérence avec les services de secours, publics et privés. Il constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.
- **PPMS** : le Plan Particulier de Mise en Sûreté est réalisé par chaque **directeur et chef d'établissement scolaire**. Ce plan définit notamment des lieux de confinement répartis dans le lycée, les procédures conservatoires devant être mises en place, et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours.
- **ORSEC** : créé en 1952 pour protéger la population face aux accidents, sinistres et catastrophes le plan Orsec a évolué au fil des années pour s'appeler aujourd'hui "Organisation de la réponse de sécurité civile". Le plan est conçu pour mobiliser et coordonner, **sous l'autorité unique du préfet**, les acteurs de la sécurité civile au-delà du niveau de réponse courant ou quotidien des services.
- **Plan bleu** : plan global de gestion des risques des établissements médico-sociaux pour faire face à tout type de crises et de situations sanitaires exceptionnelles (SSE) susceptibles de les impacter. Il doit être intégré dans la gouvernance de l'établissement.



DDRM de la Corrèze



DICRIM de la ville de Brive-la-Gaillarde



Bulletin Officielle de l'Éducation Nationale



Page dédiée du site du ministère de l'intérieur



Guide d'aide à l'élaboration du plan bleu en EHPAD

+ Pour aller plus loin



Prepa'Risk, exercice de simulation face aux risques majeurs.



Résilience tour, actions de sensibilisation, d'information, de mise en situation et de formation.

Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Radio à piles
(avec piles de rechange)
afin de suivre les consignes
des autorités



Médicaments



Trousse de premiers secours
(alcool, pansements,
compresses...)



Outils de base
(couteau multifonctions,
ouvre-boîte...)



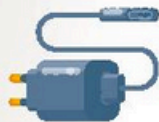
Nourriture non périssable
et ne nécessitant
pas de cuisson
(conserves, petits pots
bébé, nourriture
pour animaux...)



Vêtements chauds
et couverture de survie



Lampe de poche
(avec piles
de rechange),
bougies, briquet
ou allumettes



Chargeur
de téléphone portable



Argent liquide
(les distributeurs pouvant
ne pas fonctionner)



Eau potable en quantité
(6 litres par personne
en bouteilles)



Lunettes de vue
(paire de secours)



Double des clés
de la maison
et de la voiture



Jeux
pour occuper le temps



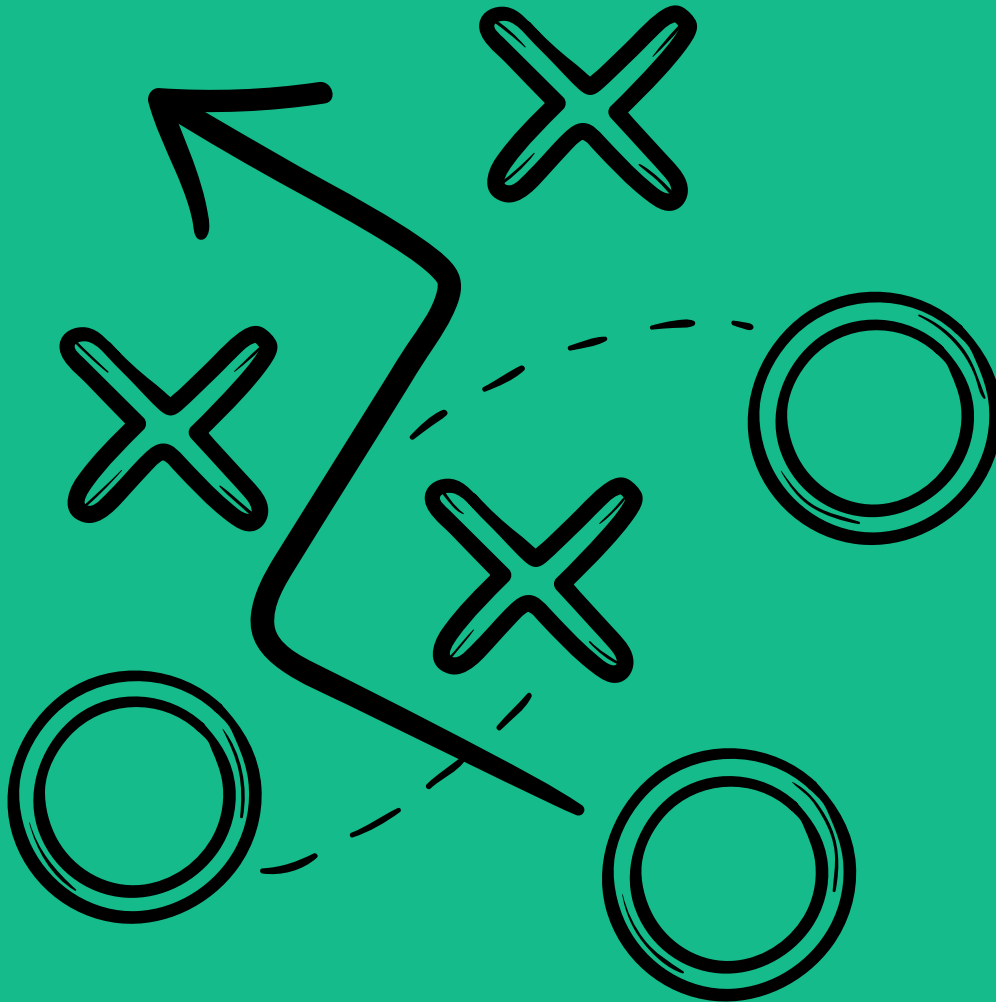
Photocopies
des documents
essentiels dans une
pochette étanche
(carte d'identité,
ordonnances...)

**Placez le sac
dans un endroit
facile d'accès !**

**Une fois par an, vérifiez
le contenu de votre kit,**
en particulier la date
de péremption des
médicaments et des
denrées. Remplacez
les piles.

**En cas d'utilisation,
n'oubliez pas de le
réapprovisionner !**

Agir



Si la peur n'évite pas le danger, la préparation non plus. Tous les plans, tous les exercices et tous les conseils du monde ne suffiront pas à faire disparaître le risque de catastrophes, qu'elles soient d'origine humaine ou non.

Aussi, nous pouvons compter sur des **services et forces de sécurité**, ainsi que sur des **systèmes d'alerte**. Enfin, il est aussi possible de se former aux **gestes de premiers secours** et d'apprendre ce qu'il faut faire et ne pas faire dans chaque situation.

LES SERVICES ET FORCES DE SÉCURITÉ

DÉFENSE



ARMÉE DE TERRE



ARMÉE DE L'AIR
& DE L'ESPACE



MARINE
NATIONALE

ORDRE



Gendarmerie
nationale



POLICE
NATIONALE

Selon les ministères concernés,
en France il y a :

- 250 000 sapeurs-pompiers
- 100 Samu et 387 SMUR
- 150 000 policiers et 98 000 gendarmes
- près de 240 000 soldats, marins et aviateurs.

SECOURS



Sécurité civile



Sapeurs
pompiers



SAMU / SMUR

+ Pour aller plus loin



site officiel du
ministère des
armées



site officiel de la
Gendarmerie
nationale



site officiel
de la Police
nationale



site officiel des
sapeurs pompiers
de France



site officiel
ministère
de la santé

LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE

 **15**
SAMU

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.

 **17**
POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

 **18**
SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

 **112**
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE

GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24.

 FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.

 **3117**

Pour signaler **par téléphone** une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression **dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.**

 **39 19**

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

 **119**

Numéro d'urgence dédié aux **enfants en danger**, victimes de violences physiques ou psychologiques.

31 117

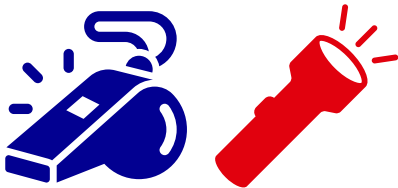
Pour signaler **par SMS** une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression **dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.**

 **115**

Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.

 **116 000**

Numéro d'urgence en cas de **disparition d'enfants**, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.



S.O.S code morse (3 courts, 3 longs, 3 courts à répéter)

6 coups par minute

sifflet ou signaux lumineux.
3 coups = pas besoin d'aide

LES 4 ÉTAPES POUR PORTER SECOURS

1

Sécuriser le lieu de l'accident et les personnes impliquées

- Évaluer le risque de danger supplémentaire (ligne électrique, circulation, source de chaleur...)
- Établir un périmètre de sécurité

Apprécier l'état de la victime

- Se présenter
- Vérifier si elle est consciente et si elle respire
- Rassurer

2

3

Alerter les secours

Au téléphone avec les secours, il faut donner :

- Un numéro de téléphone sur lequel vous êtes joignable
- si nécessaire, votre nom,
- La localisation précise de l'endroit où les services doivent intervenir
- La nature du problème (maladie ou accident)
- le nombre de victime et leur état



Exprimez-vous clairement, écoutez attentivement et répondez à toutes les questions qui vous seront posées.

Effectuez les gestes de premiers secours

4

+ Pour aller plus loin



Vidéo tutoriel pour apprendre les gestes de premiers secours.



Page du Ministère de l'Intérieur et cartographie des lieux de formation.



Liste des Associations de sécurité civile



Sauve qui veut - jeu proposé par les sapeurs-pompiers de France.

ENSEMBLE POUR FORMER AUX PREMIERS SECOURS

Tous citoyens de sécurité civile engagés !

J'agis
face à



JE PROTÈGE



J'ALERTE

EUROPE

112

SAMU

15

POMPIERS

18

SOURDS ET MALENTENDANTS

114



UNE BRÛLURE



Refroidir immédiatement avec de l'eau tempérée



Installer selon les consignes du SAMU lors de l'alerte, surveiller en attendant les secours



UNE HÉMORRAGIE



Demander à la victime de comprimer immédiatement l'endroit qui saigne



Si besoin et le saignement arrêté, réaliser un pansement compressif



Si la compression est impossible ou que le saignement persiste, réaliser un garrot



UN MALAISE



Observer, mettre au repos, rassurer, protéger, questionner puis alerter et appliquer les consignes



Prévention des malaises vagues : demander à la victime de réaliser les manœuvres physiques



UNE PLAIE GRAVE



Installer sans délai en position d'attente



Plaie au thorax : position assise



Plaie abdominale : position allongée, jambes fléchies



UN TRAUMATISME



Conseiller de ne pas bouger, alerter et surveiller



Demander de ne pas bouger la tête, faire alerter et appliquer les consignes



UNE PERTE DE CONNAISSANCE

Non trauma

Trauma



La victime ne réagit pas et respire, la placer en position stable sur le côté : position latérale de sécurité (PLS)

À la suite d'un traumatisme, laisser la victime sur le dos, alerter, surveiller



UNE OBSTRUCTION BRUTALE DES VOIX AÉRIENNES

Obstruction partielle

Obstruction complète



Observer la victime et l'encourager à tousser



1 à 5 claques vigoureuses dans le dos



1 à 5 compressions abdominales



1 à 5 compressions thoraciques

Enfant



qui peut tenir sur la cuisse du sauveteur



qui peut tenir sur l'avant-bras du sauveteur



UN ARRÊT CARDIAQUE

Adulte



Enfant



Nourrisson



ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS



Renseignez-vous sur gouvernement.fr/risques



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité



assureur militant

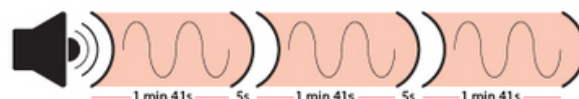


MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le Code des assurances. 7117CPS-A - 11/2023 - Conception/réalisation : Studio de création MAIF - Illustrations : © Laurent RULLIER.

LES SYSTÈMES D'AVERTISSEMENT ET D'INFORMATION

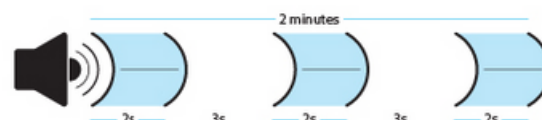
LE SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION AUX POPULATIONS (SAIP)

Le Système d'Alerte et d'Information aux Populations (SAIP) se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.



Tous les premiers mercredi du mois à midi, les sirènes font l'objet d'un exercice. Cet essai mensuel ne comprend qu'un seul cycle d'une minute et quarante et une secondes seulement.

Dans les secteurs situés en aval immédiat d'un **ouvrage hydraulique**, un signal d'alerte spécifique de type « corne de brume » avertit la population de la rupture de l'ouvrage ou d'un lâché d'eau important.



FR-ALERT

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.





CE QU'IL FAUT FAIRE

- Vous mettre à l'écoute de la radio (France Bleu, France Info ou radios locales) afin de prendre connaissance des consignes diffusées par les autorités.
- Suivant les consignes diffusées :

SE CONFINER

arrêter la climatisation, le chauffage et la ventilation, boucher les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées,...) ;

ÉVACUER

Se tenir prêt à évacuer dans les délais les plus brefs en fonction des consignes diffusées.



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- **Rester dans un véhicule**
- **Aller chercher vos enfants à l'école** (*pour ne pas encombrer les voies de circulation, m'exposer et exposer mes enfants au danger inutilement. Le personnel enseignant s'occupe d'eux*)
- **Téléphoner** (*sauf urgence vitale, pour libérer les lignes téléphoniques indispensables aux services de secours*)
- **Rester près des vitres**
- **Ouvrir les fenêtres** pour savoir ce qui se passe dehors
- **Allumer une quelconque flamme**
- **Quitter l'abri** sans consigne des autorités



LES FAUSSES INFORMATIONS

Des États et des organisations utilisent en permanence des informations trompeuses pour tenter d'altérer nos valeurs et nos manières d'agir. L'objectif peut être de réduire notre capacité à nous défendre collectivement. La meilleure protection contre les fausses informations et la propagande hostile repose sur quelques questions simples :

- S'agit il d'un fait ou d'une opinion?
- Quel est le but de ces informations?
- Qui a envoyé ces informations?
- Leur source est elle crédible?
- Ces informations sont elles publiées ailleurs ?
- Ces informations sont elles récentes ou anciennes, et pourquoi sont elles publiées maintenant ?

+ Pour aller plus loin



Rapport - Les Lumières à l'ère numérique - 2022



Rapport - les manipulations de l'information - 2018

10

RECOMMANDATIONS à retenir pour se préparer à une **ÉVACUATION** ou un **CONFINEMENT**



ENREGISTREMENT :

Enregistrez-vous auprès de votre commune et sur les sites institutionnels pour recevoir les alertes et avertissements sur les risques.



VIGILANCE :

Restez à l'écoute et respectez les consignes des autorités.



ANTICIPATION :

Préparez votre plan familial de mise en sûreté (PFMS) et un plan d'évacuation et de confinement de votre domicile.



COMMUNICATION :

Elaborez et testez le plan de communication familial afin de rester toujours en contact.



URGENCE :

Préparez votre kit d'urgence familial et maintenez-le à jour.



ADMINISTRATIF :

Protégez vos documents personnels importants et vos contrats d'assurance.



TERRITOIRE :

Soyez préparé à tout risque quelle que soit sa nature (climatique, terrestre, technologique).



ITINÉRAIRE :

Identifiez les routes et lieux d'évacuation de votre commune notamment via le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).



OPÉRATIONNALITÉ :

Entraînez-vous à des exercices d'urgences avec votre famille et vos voisins.



NÉCESSITÉ :

le jour J, soyez prêt à quitter les lieux rapidement et sans hésiter.



i INFORMEZ-VOUS

- Renseignez-vous à l'avance sur les risques auxquels vous et votre commune êtes exposés : consultez votre mairie et les documents d'information et de prévention existants sur les différents dangers (inondations, tempêtes, séismes, feux de forêts, etc...).
- Téléchargez sur tous les téléphones portables les applications existantes pour obtenir des informations de prévention et d'alerte sur les risques.
- Prenez connaissance des plans d'évacuation des endroits où les membres de votre famille vont régulièrement, tels que les lieux de travail, les écoles et les trajets du quotidien.
- Vérifiez que les garanties d'assurance de votre habitation sont adaptées à votre situation vis-à-vis des risques auxquels elle est exposée.



VOTRE FOYER EN ACTION

- Soyez prêt à toute situation en protégeant vos documents et objets de valeur.
- Assurez-vous que votre famille dispose d'un plan d'évacuation familial ou de confinement.
- Préparez une liste contrôle pour vous aider à préparer vos documents.
- Equipez-vous de matériels de protection pour votre famille (masques, gants, etc...).
- Préparez des kits d'urgence (maison, voiture, etc...) en vous aidant notamment des fiches conseils gouvernementales.
- Planifiez un itinéraire d'évacuation pour vous réfugier loin de la zone à risque et 2 autres itinéraires alternatifs dans le cas où la première route soit fermée ou menacée.
- Créez votre plan de communication d'urgence familial afin de maintenir les contacts entre les membres de votre famille en cas d'évacuation ou de confinement.
- Pratiquez souvent et avec tous les habitants de votre maison les itinéraires d'évacuation et les procédures de confinement afin de vous y préparer.
- Entraînez-vous à évacuer vos animaux et animaux de compagnie, y compris en faisant fonctionner les remorques et autres véhicules nécessaires pour les transporter.
- Répertoirez les organes de coupures des énergies (eau, électricité, gaz).
- Prenez l'habitude de garder le réservoir d'essence dans les véhicules au moins à moitié plein.

La crise s'annonce...

- Aidez à l'évacuation de vos amis ou vos voisins, notamment pour les personnes fragiles et à mobilité réduite.
- Mettez en action votre plan de communication familial.
- Reculez les véhicules dans votre garage ou garez-les dans un espace ouvert face au sens de la fuite.
- Rechargez tous les téléphones portables en prévision d'une panne de courant.
- Anticipez l'évacuation si vous êtes inquiet. L'évacuation peut prendre plus de temps que vous ne le pensez en raison d'une circulation plus dense, d'une visibilité réduite, ou si vous avez de jeunes enfants, des animaux domestiques, ou si vous avez des difficultés physiques.
- Evacuez rapidement dès que vous en recevez l'ordre.
- Ne partez pas avec des remorques ou de gros véhicules surtout si vous n'êtes pas familier avec leur fonctionnement. Un véhicule en panne ou abandonné rend difficile le départ des autres et l'accès des premiers intervenants sur la zone.
- Continuez de rester à l'écoute des instructions d'évacuation supplémentaires.



15

RECOMMANDATIONS pour faire face **APRÈS** une **CATASTROPHE**



Portez assistance aux personnes blessées.



Organisez la récupération de vos enfants et votre itinéraire d'évacuation si la consigne a été donnée par les autorités.



Signalez aux services compétents les dégâts constatés aux structures et réseaux.



Tenez-vous à l'écart des zones endommagées.



Conservez votre calme et prenez le temps d'analyser la situation.



Assistez les personnes âgées ou en situation de handicap.



Tenez-vous informé de l'évolution de la situation.



Avertissez vos proches et contacts désignés dès que vous êtes en sécurité.



Sollicitez de l'aide si besoin auprès des équipes d'intervention ou de votre mairie.



Travaillez à la constitution de réserves d'eau et de nourriture.



Respectez les consignes de sécurité énoncées par les autorités.



Organisez la prise en charge de vos animaux de compagnie.



Protégez-vous en portant un équipement adapté pour éviter de vous blesser.



Hiéarchisez les dégâts afin de prendre les mesures urgentes et de première nécessité.



Evaluez les dommages occasionnés à vos biens.

Toutes les situations ne sont pas identiques, toutefois les recommandations suivantes s'appliquent à de nombreuses crises :



POINTS REPÈRES en pratique

- Gardez toujours votre calme.
- Vérifiez si vous, vos proches ou voisins êtes blessés.
- Aidez vos voisins, en particulier les personnes âgées ou handicapées qui ont besoin d'assistance.
- Prodiguez les premiers soins aux personnes blessées.
- Suivez les consignes de sécurité.
- Informez vos contacts désignés dès que vous êtes en sécurité.
- Si la consigne a été donnée, allez chercher vos enfants à l'école ou au point de rendez-vous indiqué.
- Privilégiez les SMS ou les médias sociaux pour contacter votre famille et vos amis.
- N'utilisez le téléphone que pour signaler une urgence ; ne saturez pas les lignes pour les services d'urgence.
- Ne retournez pas à votre domicile tant qu'on ne vous a pas autorisé à le faire en toute sécurité.
- Au moyen de la radio à piles de votre trousse d'urgence, écoutez l'information et les instructions fournies par les autorités.
- Occupez-vous d'abord des situations urgentes et demandez de l'aide si nécessaire.
- Confinez les animaux de compagnie ou mettez-les à l'abri.
- Portez des équipements de protection (chaussures, vêtements...) pour éviter de vous blesser sur des débris.
- Restez à l'écart des endroits ayant subi des dommages.
- Signalez aux autorités les dommages constatés sur les infrastructures et les conduites principales.
- Si vous êtes à l'intérieur, vérifiez si la structure de votre habitation n'a pas subi de dommage. Dans le cas contraire, sortez de votre habitation.
- N'allumez pas de lumière, ne provoquez aucune étincelle jusqu'à ce que vous soyez certain qu'il n'y a pas de fuite de gaz ni de déversement de produits inflammables. Utilisez de préférence la lampe de poche de votre kit d'urgence.
- Ne rouvrez pas le gaz si vous l'aviez coupé. Cette opération doit être réalisée par un technicien compétent.
- Si vous êtes dans un immeuble, suivez les panneaux d'évacuation et n'utilisez pas l'ascenseur pour vous préserver d'une panne générale d'électricité.
- N'approchez pas des lignes électriques au sol ou pendantes. Les lignes au sol peuvent déclencher des incendies et elles transportent suffisamment d'énergie pour causer des blessures.
- Si vous disposez de l'eau courante, faites des réserves dans l'éventualité de coupures de l'alimentation.
- Si le courant a été coupé pendant plusieurs heures, vérifiez les aliments dans le réfrigérateur et le congélateur avant de les consommer.
- Documentez les dommages matériels à l'aide de photographies (en évitant les zones dangereuses). Faites un inventaire et contactez votre compagnie d'assurance pour obtenir une assistance.
- Ne négligez pas l'impact traumatique de l'évènement : contactez votre mairie ou un professionnel de santé si vous ressentez le besoin d'un soutien psychologique.

LES APPLICATIONS* PRATIQUES

*Ces applications sont à télécharger directement sur le "Play-Store" (Android) ou "l'App-Store" (Iphone).



SÉCURITÉ PERSONNELLE

Sécurité personnelle est une application pour les propriétaires de smartphone Android*. Elle vous aide à vous préparer et à réagir en cas d'urgence en vous donnant vite accès aux ressources et informations nécessaires. Elle permet également d'envoyer automatiquement votre position aux secours.

**Elle n'est pas accessible dans tous les pays ni sur tous les téléphones. Une fonction connexion satellitaire sera disponible sous Android 15. Pour les propriétaires d'Iphone 14 et suivants, une fonctionnalité SOS d'urgence par satellite est disponible sur votre smartphone.*



FACEBOOK SAFETY CHECK

La fonction Safety Check est activée par Facebook est ne concerne que ses utilisateurs. Elle permet de rassurer les contacts d'un utilisateur qui se trouve dans une zone où un incident s'est produit.



MA SÉCURITÉ

Application du Ministère de l'intérieur qui permet de s'informer, de réaliser une démarche en ligne. Cette application accompagne les citoyens vers la solution la plus adaptée à leurs besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.



PREMIERS SECOURS - IFRC

Application de la Croix Rouge pour apprendre les gestes de premiers secours.



SOS AUTOROUTE ET ULYS

Deux applications pour vous accompagner lorsque vous prenez l'autoroute*. Elles permettent notamment d'utiliser les fonctions de géolocalisation de votre smartphone pour émettre un appel d'urgence et signaler votre position aux secours pour une intervention plus rapide.



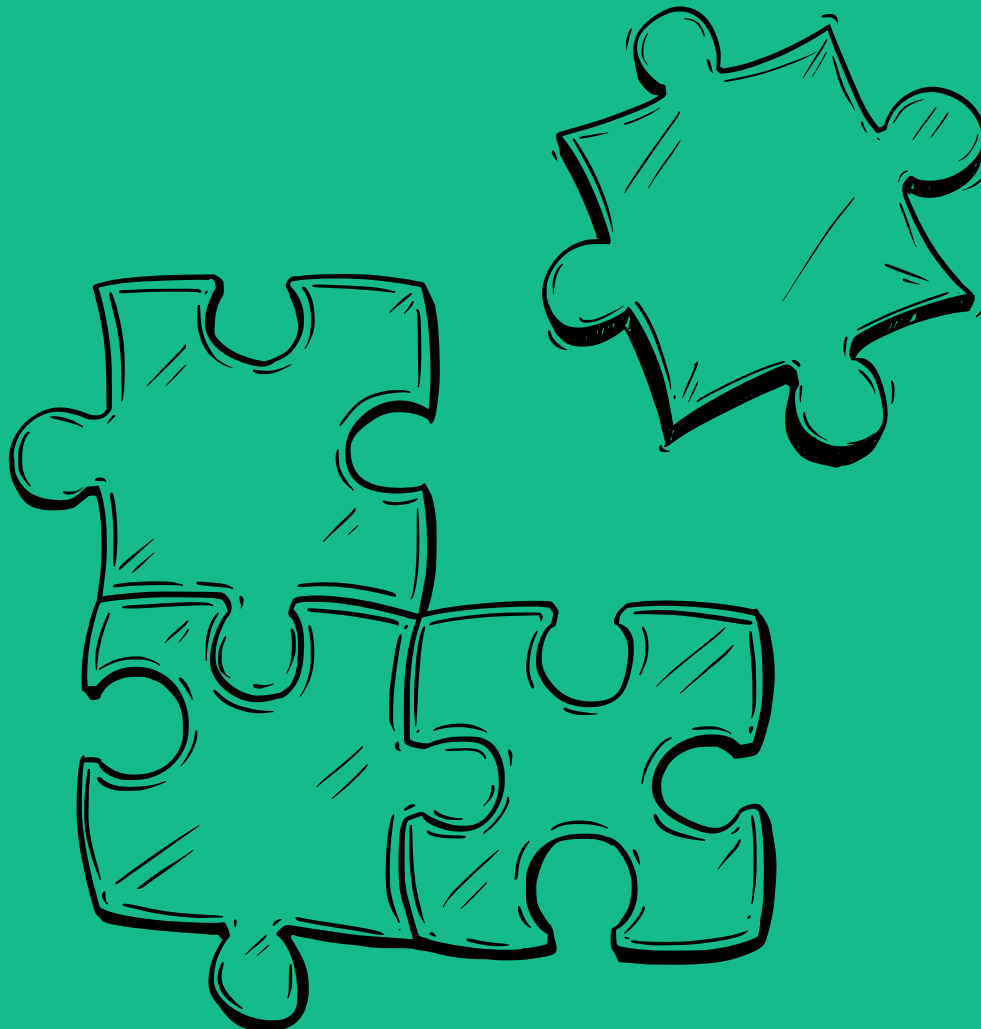
**SOS autoroute pour le réseau APRR et Ulys pour le réseau Vinci Autoroutes*



GOOGLE PLAY PROTECT ET FIND MY

Pour localiser vos équipements ou ceux de vos proches, bloquer ou supprimer vos données à distance en cas de perte ou de vol de votre équipement.

Vivre



Notre vulnérabilité aux aléas naturels et technologiques est d'autant plus grande lorsque le **lien de solidarité** entre les habitants d'un territoire est fragile ou inexistant. Autrement dit, notre capacité de résilience dépend de notre capacité d'anticipation et d'intervention, mais aussi de notre **capacité à faire société et à vivre ensemble**.

Bien que mise à mal par la montée de l'individualisme, **la notion de fraternité est au cœur du projet républicain**. La loi Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884 relative à la création des syndicats, la loi de 1901 garantissant la liberté d'association ou encore l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale nous rappellent que **l'union fait la force**. En tant que citoyens de la République, nous avons **la responsabilité de faire vivre cet idéal** de solidarité à travers notre engagement civique.

LES FORMES D'ENGAGEMENT

De l'acte de vote à l'action humanitaire en passant par l'assistance aux victimes ou la protection de la nature, l'engagement et la participation citoyenne peuvent prendre des formes et des modalités très différentes. En ce sens, le bénévolat se distingue du volontariat. Si le premier est libre et sans rémunération, le second est contractuel et souvent indemnisé. A vous de choisir dans quel domaine et comment vous souhaitez apporter votre contribution.

- **Service civique, Service National Universel (SNU) et Corps européen de solidarité (CES)** : ces trois dispositifs s'adressent aux jeunes qui souhaitent s'engager dans une mission de solidarité et vivre une expérience collective.



+ Pour aller plus loin



Page
Service
Civique



Page Service
Nationale
Universelle



Page du corps
européen de
solidarité

- **Réservistes et volontaires** : sapeurs-pompiers volontaires (SPV), réservistes opérationnels ou encore bénévoles de la protection civile quelques conditions suffisent pour les rejoindre.

+ Pour aller plus loin



Page
devenir
SPV



Page réserve
opérationnelle
gendarmerie



Page réserve
des armées



Page
Protection
Civile

- **Bénévoles** : 16 millions de bénévoles œuvrent aujourd'hui dans le paysage associatif français dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation. Ils peuvent désormais bénéficier d'un **compte d'engagement citoyen (CEC)** qui ouvre des droits à la formation.

+ Pour aller plus loin



Site web
association.gouv



Site web du
mouvement
associatif



Site web je veux
aider.gouv

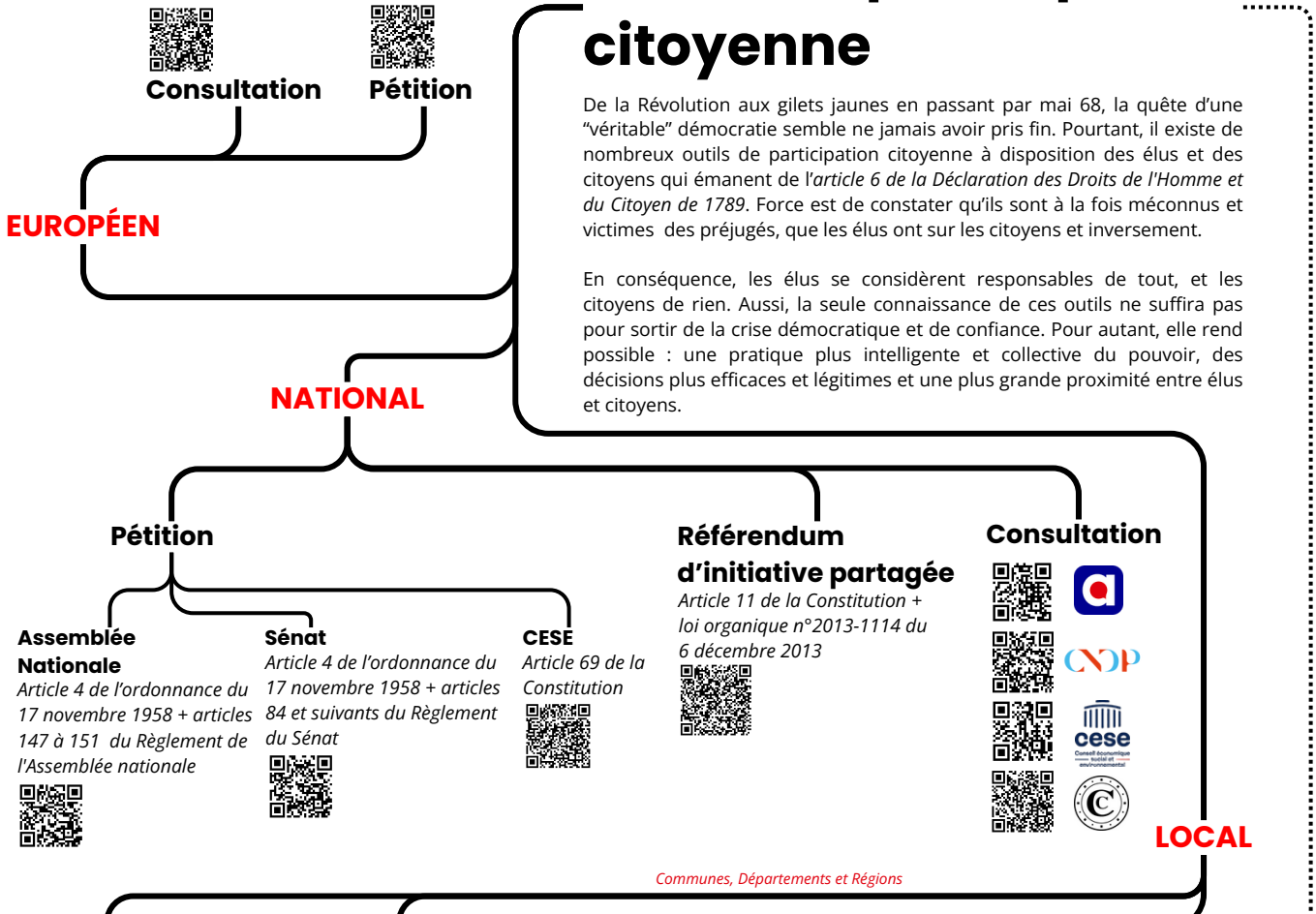


Projet
Framaligue

Droits de participation citoyenne

De la Révolution aux gilets jaunes en passant par mai 68, la quête d'une "véritable" démocratie semble ne jamais avoir pris fin. Pourtant, il existe de nombreux outils de participation citoyenne à disposition des élus et des citoyens qui émanent de l'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Force est de constater qu'ils sont à la fois méconnus et victimes des préjugés, que les élus ont sur les citoyens et inversement.

En conséquence, les élus se considèrent responsables de tout, et les citoyens de rien. Aussi, la seule connaissance de ces outils ne suffira pas pour sortir de la crise démocratique et de confiance. Pour autant, elle rend possible : une pratique plus intelligente et collective du pouvoir, des décisions plus efficaces et légitimes et une plus grande proximité entre élus et citoyens.



Référendum
Article 72-1 al.2 de la Constitution et articles L01112-1 à L01112-14-2 du CGCT

Pétition
Article 72-1 al.1 de la Constitution et article L1112-16 du CGCT

Consultation
Article 72-1 al.3 de la Constitution et articles L1112-15 à L1112-23 du CGCT

Communes

- Conseil citoyen
- Conseil de quartier

Régions

- Commission Consultative des Serv. Pub. Locaux
- Conseil de Dvp.

Régions

- CESER Articles L4134-1 à L4134-7-2 du CGCT

FACTEURS DE RÉUSSITE

- L'assurance d'un engagement fort et sincère des élus.
- Animer le dispositif par une équipe compétente et intègre.
- Définir clairement le sens et la portée du dispositif.
- Penser la temporalité et la durée en cohérence avec les objectifs.
- Garantir la transparence du dispositif et de son fonctionnement (règlement intérieur, charte...).
- Faire preuve de pédagogie : expliquer pourquoi telle réponse est adoptée ou rejetée et vulgariser certaines notions.
- S'assurer que la question soulevée porte sur une compétence de la collectivité.

POINTS DE VIGILANCE

- Les élus ne peuvent déléguer leur pouvoir et leur responsabilité juridique aux citoyens. Ils auront donc toujours le dernier mot.
- Garantir l'accès aux informations utiles et nécessaires (article L.131-1 du code des relations entre le public et l'administration).
- Garantir la représentativité et l'inclusivité en s'adressant à toute la population et en s'assurant que les outils de participation sont accessibles à toutes et tous (Cf. fracture numérique, illettrisme, autocensure...).
- Rester vigilant sur le risque de conflits d'intérêts et règles de commande et de domanialité publique.
- A éviter dans un contexte de décisions urgentes, de problèmes imprévus ou de sécurité nationale.

D'autres dispositifs de participation citoyenne voient le jour sans avoir de cadre légal clairement établi. Leur création et leur fonctionnement reposent donc sur des engagements plus politiques que juridiques. Cependant, ils restent soumis à certaines exigences, comme les obligations d'information (article L.131-1 du code des relations entre le public et l'administration et L2141-1 du CGCT) et de bonne gestion des finances publiques.

- Budget participatif
- Assemblées et conseils de jeunes
- Laboratoire de vie / tiers lieux
- Assemblées ou conventions citoyennes
- Hackathon citoyens
- Dispositif "fifty-fifty"
- Groupes actions projets

CGCT = Code Général des Collectivités Territoriales
 CESE = Conseil économique, social et environnemental
 CNDP = Commission nationale du débat public
 EPCI = Établissement Public de Coopération Intercommunale (communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes).

Ressources complémentaires via le QRcode ci-contre. **Conception** : Fabien Devilliers-2024 | Partage autorisé - Reproduction et commercialisation interdites.

LES LIEUX ET INITIATIVES D'ENTRAIDE

Depuis quelques années de nouveaux lieux de coopération apparaissent dans nos territoires. Au-delà des enjeux environnementaux, ces derniers sont portés par l'envie de faire et de vivre autrement. Le partage des ressources et des connaissances, le désir de se réappropriier des savoirs et/ou un espace viennent nourrir la capacité d'agir de celles et de ceux qui s'y engagent pour finalement servir la résilience économique, sociale et environnementale d'un territoire et de ses habitants.

- **Territoire apprenant** : projet qui entend mobiliser et fédérer toutes les forces vives (entreprises, établissements d'enseignement, organismes de formations, collectivités territoriales, associations) d'un territoire afin de faciliter l'apprentissage tout au long de la vie.

+ Pour aller plus loin



Site web de la démarche territoire apprenant



Site web de la démarche territoire apprenant du pays de Vannes

- **Tiers-lieu** : espaces de compétences qui réunissent des collectifs de citoyens engagés pour leur territoire.

+ Pour aller plus loin



Site coop des tiers-lieux



Site France tiers-lieux



Site web du Mouvement français des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS)



Annuaire des Systèmes d'Échange Locaux (SEL)

- **Low-tech et fairTEC** : technologies utiles, accessibles et durables.

+ Pour aller plus loin



Site web du Low-tech Lab



MOOC sur les Low-tech du fonds Explore



Site web FairTEC

- **Fab Lab** : laboratoire de fabrication ouvert au public dans une démarche de partage.

+ Pour aller plus loin



Le wiki de Fab Labs Québec



Site web de la communauté des Makers



Site web du réseau national des ressourceries et recycleries

- **Repair café** : lieu d'entraide et de réparation d'objet du quotidien.

+ Pour aller plus loin



Site web comment réparer.com



Le guide pour apprendre à réparer



Site web l'association Repair Café



Guide du consom'acteur



SOS accessoires - réparation et pièces détachées



Site réseau des ateliers vélo



Spareka - pièces détachées



iFixit - pièces détachées et outils



Association Halte à l'Obsolescence Programmée



Site de l'entreprise SEM - pièces détachées

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un secteur qui vise à concilier activité économique et impact social positif. Elle regroupe des entreprises et organisations, telles que les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations, qui mettent l'accent sur des valeurs comme la solidarité, la participation démocratique et la durabilité. L'ESS cherche à répondre aux besoins des communautés tout en favorisant l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. En privilégiant le bien-être collectif sur le profit, elle offre des alternatives aux modèles économiques traditionnels.

+ Pour aller plus loin



Loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 (loi Hamon)



Site web de France Active, accompagne et finance les entreprises de l'ESS



Site web des Licoornes



Site web du Conseil Supérieur de L'Économie Sociale et Solidaire



Site web ESS France - actualités et observatoire



Site web des entreprises coopératives



Site web de l'Avise - Centre national de compétences de l'innovation sociale pour la France en Europe.



Site web de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)



Site web des coopératives d'habitants

MAPPING DES ACTEURS ET DISPOSITIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉMERGENCE ET L'ACCÉLÉRATION D'ENTREPRISES DE L'ESS ET D'INNOVATIONS SOCIALES

Générateurs de projets

Plateformes d'innovation sociale

Pépinières/ Espaces de coworking

Couveuses/ CAE

Incubateurs

Programmes d'idéation

Programmes tiers pas

Pré-incubateurs

Orientation et appui-conseil

Programmes d'accélération

Programmes de mentorat / mécénat

Communauté émergence & accélération
animée par **avise**

Depuis 2016, l'Avise anime la « Communauté émergence & accélération » qui rassemble les acteurs de l'accompagnement à l'émergence et à l'accélération d'entreprises de l'ESS et d'innovations sociales sur les territoires.

www.avise.org/annuaire-des-acteurs

Maj : janvier 2018

Petit guide de résilience citoyenne

ENGAGEZ-VOUS !

Partagez ce petit guide, formez-vous aux gestes de premiers secours, rejoignez une association, devenez réservistes... La résilience citoyenne se renforce à mesure que nous prenons conscience de notre interdépendance et de notre complémentarité.

ADRESSES IMPORTANTES

.....

.....

.....

NUMÉROS IMPORTANTS

(Mairie, préfecture, assurance, famille...)

.....

.....

.....

FRÉQUENCE RADIO

- France Info
- France bleu
- France Inter
- Radio local

 <p>15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</p>	 <p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</p>
 <p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</p>	 <p>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</p> <p>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</p>
 <p>119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE</p> <p>Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...</p>	 <p>112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</p>
 <p>3919 VIOLENCES FEMMES INFO</p> <p>pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...</p>	 <p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</p>



Ressources complémentaires via le QRcode ci-contre. **Conception** : Fabien Devilliers-2024 | Partage autorisé - Reproduction et commercialisation interdites.